

Piscine Aquoise BA CCS Piscine Aquoise

POSTE COMPTABLE : 060025

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE**

M14

BUDGET PRIMITIF

Année 2012

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - II
VUE D'ENSEMBLE - A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	1 030 000,00	1 030 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 030 000,00	1 030 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)		
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)		1 030 000,00	1 030 000,00
---	--	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et au budget supplémentaire, les crédits correspondent également aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - II
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- CHAPITRES - A2

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 020 000,00		1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
012	Charges de personnel et frais					
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gest. courante					
Total dép. de gestion courante		1 020 000,00		1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total dép. réelles fonctionnement		1 020 000,00		1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
023	Virement à la section d'investis.(5)					
042	Op.ordre transferts entre sections (5)					
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total dép. d'ordre fonctionnement						
TOTAL		1 020 000,00		1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 030 000,00
--	---------------------

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges					
70	Produits des serv. dom.et ventes...	568 000,00		580 000,00	580 000,00	580 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres prod.de gest.courante					
Total rec. de gestion courante		568 000,00		580 000,00	580 000,00	580 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	452 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
78	Reprise sur provisions (4)					
Total rec. réelles fonctionnement		1 020 000,00		1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
042	Op.ordre transferts entre sections (5)					
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total rec. d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		1 020 000,00		1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 030 000,00
--	---------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

(1) cf. Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

.../...

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immob.incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équip. versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total Opérations d'équipement					
	Total dép. d'équipement					
10	Dotat., fond divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpt. de liaison : affectation ... (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immob.financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total dép. financières					
45-1	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total dép. réelles d'investissement					
040	<i>Op.ordre transferts entre sections (5)</i>					
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>					
	Total dép. d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

	+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immob. incorp. (hors 204)					
204	Subventions d'équip. versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total rec. d'équipement					
10	Dotations, fd.div. rés. (hors 1068)					
1068	Exédent de fonct. capitalisé (10)					
138	Autres subv. d'invest.non transf.					
18	Cpt. de Liaison : Affectation (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immobilisations financ.					
024	Produits des cessions					
	Total rec. financières					
45-2	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total rec. réelles d'investissement					
021	Virement de la sect. de fonctionnement					
040	Op.ordre transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total rec. d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

<i>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)</i>	
--	--

.../...

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF023=RI021; DI040=RF042; RI040=DF042; DI041=RI041; DF043=RF043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir effectivement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il cré.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF023 + DF042 - RF042 ou solde de l'opératin RI021 + RI040 - DI040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - II

BALANCE GENERALE - B1

1 -- DEPENSES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 030 000,00		1 030 000,00
012	Charges du personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 030 000,00		1 030 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 030 000,00
--	---------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budg.)			
18	<i>Compte de liaison : affectation (8)</i>			
19	<i>Différence sur réalisation d'immob.</i>			
(total)	Opérations d'équipement			
20	Immob. incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équip. versées			
21	Immob. corporelles (6)			
22	Immob. reçues en affectation (6) (9)			
23	Immob. en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immob. financières			
28	<i>Amortissement des immob. (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immob. (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Prov. pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détails).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - II
BALANCE GENERALE - B2

2 -- RECETTES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	580 000,00		580 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	450 000,00		450 000,00
78	Reprise sur provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 030 000,00		1 030 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 030 000,00
--	---------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'Investissements			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectations (8)			
19	Différence sur réalisation d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations incorporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées concédées			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provision pour dépréciation des compte de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'Investissement - Total				

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011 Charges à caractère général		1 020 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
611	Contrats de prest.de serv. avec entr.	1 020 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés				
014 Atténuation de produits				
65 Autres charges de gestion courante				
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 020 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
66 Charges financières (b) (5)				
67 Charges exceptionnelles (c)				
68 Dotations aux provisions (d) (6)				
022 Dépenses imprévues (e)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES (=a+b+c+d+e)		1 020 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
023 Virement à la section d'investissement				
042 Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)				
TOTAL PRELEV. AU PROFIT SECT. INVEST.				
043 Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 020 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 030 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DF 042 = RI 040.
- (8) 67.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
- (9) 6815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013 Atténuations de charges				
70 Ventes des services, du domaine...				
		568 000,00	580 000,00	580 000,00
70631	Redev. à caractère sportif	500 000,00	510 000,00	510 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	68 000,00	70 000,00	70 000,00
73 Impôts et taxes				
74 Dotations et participations				
75 Autres produits de gestion courante				
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		568 000,00	580 000,00	580 000,00
76 Produits financiers (b)				
77 Produits exceptionnels (c)				
		452 000,00	450 000,00	450 000,00
774	Subventions exceptionnelles	452 000,00	450 000,00	450 000,00
78 Reprises sur provisions (d) (5)				
TOTAL DES RECETTES REELLES (=a+b+c+d)		1 020 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
042 Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)				
043 Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 020 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00

+	
RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 030 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RF 042 = DI 040.
(7) 77.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
(8) 7815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - B1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opé. et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours (hors opé.)			
	Opérations d'équipement (5)			
	TOTAL = DEPENSES D'EQUIPEMENT			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Cpt de liaison : affect. (bdg annexes)			
26	Particip. et créances rattach. à particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES			
45	Opérations pour compte de tiers (6)			
	TOTAL DES DEP. OP. POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES			
040	Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			

RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	+	
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir l'état III.B.3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

-- Page 9 --

(7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

(8) 15., 29., 2, etc.. si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(10) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES RECETTES - B2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
TOTAL = RECETTES D'EQUIPEMENT				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'équipement transférées			
18	Cpt de liaison : affect. (bdg annexes)			
26	Particip. et créances rattach. à particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
45	Opérations pour compte de tiers (5)			
TOTAL DES REC. OP. POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
040	<i>Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)</i>			
<i>TOTAL PRELEV. PROVENANT SECT. FONCT.</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
<i>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</i>				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT				

+

RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
---	--

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

-- Page 10 --

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) ..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - IV
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES - A6.1

A6.1 -- DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Reports (Rar.N-1) (3)	
	DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D			
	HORS CHARGES TRANSF. (II) = A + B + C			
	Autres dépenses financières (B)			
	020 Dépenses imprévues			
	Transfert entre sections = C + D			
	Reprises/autofinancement antérieur (C)			
	Charges transférées (D) = E + F + G			
	2... travaux en régie(E)			
	3... Stocks (G)			

	Op. de l'exercice (I)	Solde d'exéc.(3)	CUMUL (IV)
Dépenses			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) cf. Modalités de vote.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - IV
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES - A6.2

A6.2 -- DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Reports (Rar.N-1) (3)	
	RECETTES (Ress. propres) (III)=g+h+j+k			
	Autres recettes financières (h)			
	Transferts entre sections (j) (5)			
	021 Virement de la section de fonct.(d)			

	Exercice (III)	Solde exéc.(3)	Affectation (3)	CUMUL (V)
Recettes				

	Déficit (I) - (III)	Excédent (III) - (I)	Résultat hors ch. transférées (III) - (II)
Solde des op. financières			

Dépenses financières (IV)	
Recettes financières (V)	
Solde (recettes - dépenses) (6)	
Solde net hors créances c/2763 et charges transférées (D) (6)(7)	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) cf. Modalités de vote.

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) 15... ..9 Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunts.

